

# La décaration des revenus prorogée jusqu'au 31 décembre

## Les Comptes de Guerre et les Réparations

### LE RAPPORT DE M. LOUCHEUR

Paris, 29 juin. — On distribuera, mercredi, à la Chambre, le rapport de M. Loucheur, sur les comptes de dépenses recouvrables et les versements à recevoir en exécution du traité de paix. Nous en avons déjà donné une analyse, en voici un autre précis. Le député du Nord-est expose, dans ce document, les dommages causés par la guerre, dont la réparation nous est due en vertu du traité.

#### LES REPARATIONS

Comme nous l'avons dit, les négociations de paix ont été menées en France et en Belgique, par M. Loucheur, la France ne pouvant intervenir que par l'intermédiaire de la Commission des réparations, parce qu'elle n'a pas pu soumettre un projet satisfaisant au monde, la plus grande partie de la réparation des dommages de guerre est due à la Belgique qui n'a pu laisser croire que la réparation quelconque ait été commise par elle. Nous ne sommes pas en mesure de donner un chiffre exact de ces dommages, mais nous sommes convaincus que le chiffre de 210 milliards de francs est une évaluation très basse de ce que nous pourrions prétendre pour les dommages aux personnes et aux biens. Il n'est pas à notre avis, un minimum qui ne comporte pas un grand nombre de dommages non évalués, indirects, qui n'ont pas été répertoriés.

La tâche de reconstruction de nos régions du Nord et de l'Est, pour le rapporteur, ne sera pas terminée tant que nous n'aurons pas obtenu la somme de 210 milliards de francs que nous sommes en droit de réclamer.

Le projet de reconstruction de nos régions du Nord et de l'Est, pour le rapporteur, ne sera pas terminée tant que nous n'aurons pas obtenu la somme de 210 milliards de francs que nous sommes en droit de réclamer.

Rapportons-nous simplement que l'Allemagne n'a pas admis sa démission, si petite soit-elle, de ses obligations de 1917, que sans avoir pu payer jusqu'à ce jour, elle nous a imposé la réparation de dommages matériels causés, et qui ne sont pas évalués.

M. Loucheur examine brièvement les dommages causés aux biens français. L'étranger et surtout l'Allemagne ont subi des dommages matériels évalués à 100 milliards de francs.

#### LE CHARBON

Le rapporteur fait ensuite l'étude détaillée des livraisons de charbon faites par l'Allemagne et l'Autriche, plus particulièrement aux régions libérées. Les livraisons de charbon qui ont été effectuées au cours de l'année 1919, ont été de 10 millions de tonnes.

Le retard apporté par l'Allemagne dans les livraisons de charbon a été de 10 millions de tonnes.

M. Loucheur examine ensuite brièvement les dommages causés aux biens français. L'étranger et surtout l'Allemagne ont subi des dommages matériels évalués à 100 milliards de francs.

## LE DÉLAI pour les déclarations de revenus dans les régions libérées est prorogé jusqu'au 31 décembre

Paris, 29 juin. — La Chambre des députés vient de voter, sans discussion, le projet de loi accordant aux contribuables et aux contribuables des régions libérées un nouveau délai de six mois, qui expirera le 31 décembre 1920, pour les déclarations qu'ils ont à faire relativement aux impôts sur le revenu et à la taxe sur les bénéfices de guerre.

Le projet a été immédiatement envoyé au Sénat afin que les Haute Assemblée puisse le voter et que la promulgation en soit faite au Journal officiel avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Il ne reste plus maintenant à espérer qu'une chose, c'est que le vœu fiscal des régions libérées soit le plus tôt possible matérialisé à l'appui d'une loi qui commence à peser sur nos contribuables.

## LA RECONSTITUTION NÉCESSAIRE

La conclusion du rapporteur général s'attache à la reconstitution de notre régime au rétablissement général de la prospérité en France.

C'est de la remise en marche complète de nos établissements industriels du Nord et de l'Est que dépendent la reprise de l'activité générale de nos régions et la mise à l'équilibre de la balance commerciale de la France.

C'est surtout en fait que nous avons été privés, et de rendement agricole et de rendement industriel de ces magnifiques régions, que notre balance commerciale a été tellement déficitaire et que nos charges sur l'étranger sont devenues si lourdes.

## LE DÉLAI pour les déclarations de revenus dans les régions libérées est prorogé jusqu'au 31 décembre

Paris, 29 juin. — La Chambre des députés vient de voter, sans discussion, le projet de loi accordant aux contribuables et aux contribuables des régions libérées un nouveau délai de six mois, qui expirera le 31 décembre 1920, pour les déclarations qu'ils ont à faire relativement aux impôts sur le revenu et à la taxe sur les bénéfices de guerre.

Le projet a été immédiatement envoyé au Sénat afin que les Haute Assemblée puisse le voter et que la promulgation en soit faite au Journal officiel avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Il ne reste plus maintenant à espérer qu'une chose, c'est que le vœu fiscal des régions libérées soit le plus tôt possible matérialisé à l'appui d'une loi qui commence à peser sur nos contribuables.

## LES QUOTIDIENNES

Dimanche, le Conseil National des Cheminots, après une discussion orageuse, a élu M. Hildengrart, secrétaire général de la Fédération, par 34 voix contre 30 à M. Landry.

Le vote est l'aveu de la défaite des vaincus et, comme écrit le « Temps », le désaveu de la politique des extrémistes qui avaient réussi à commander de la direction de l'organisation centrale des travailleurs du rail.

On connaît maintenant d'une façon précise la pensée qui avait présidé au mouvement gréviste des mois derniers. Cette pensée n'était nullement corporative ou professionnelle; elle était purement révolutionnaire.

Les cheminots ont trompé les cheminots sur le but et les moyens de cette manifestation syndicaliste. La C. G. T. a trompé tout le monde, en publiant des chiffres faux et en émettant à ses grandes manœuvres révolutionnaires, une importance qu'elle n'a jamais eue.

Au Congrès des mineurs, dimanche également, M. Barthelemy a déclaré que contrairement aux assertions de la Fédération des cheminots, le nombre des chômeurs sur les différents réseaux n'atteint pas 80 à 90 p. c. et qu'il ne dépasse pas 50 p. c. Les cheminots du Nord et de l'Est n'ont pas marché. Sur un total de 458.000 travailleurs du rail, il y en a eu 290.000 qui ont obtenu l'ordre de grâce.

On voit qu'il y a loin de nos chiffres qui font connaître les faits à nos manœuvres syndicalistes. La C. G. T. a trompé tout le monde, en publiant des chiffres faux et en émettant à ses grandes manœuvres révolutionnaires, une importance qu'elle n'a jamais eue.

## LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET FISCALE pour les départements et les communes

Paris, 29 juin. — Le Sénat est ouvert à 15 h. 15, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la répartition des dépenses de l'Etat entre les départements et les communes.

Le Sénat a également adopté le projet de loi relatif à la répartition des dépenses de l'Etat entre les départements et les communes.

## LE BUDGET DES COLONIES A LA CHAMBRE

Paris, 29 juin. — Présidence de M. Groussier.

Le budget des colonies a été discuté à la Chambre.

M. Flandin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des colonies.

M. Flandin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des colonies.

## LES CONFÉRENCES DE BRUXELLES et de Spa

Paris, 29 juin. — Une personnalité du monde diplomatique a déclaré que les Allemands n'ont rien demandé de plus, pour la nation de 200.000 hommes, demandant qu'on leur permette de faire leur affaire.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la répartition des dépenses de l'Etat entre les départements et les communes.

## LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Paris, 29 juin. — Le Conseil de la Société des Nations a décidé de fixer au 23 juillet, la réunion de la Conférence financière internationale de Bruxelles.

Le résultat des négociations qui se poursuivront à Spa, au sujet de la fixation de l'indemnité de guerre, sera communiqué à l'Assemblée de la Société des Nations.

## L'OFFENSIVE CONTRE LES TURCS

Paris, 29 juin. — L'offensive contre les Turcs a été lancée par les Grecs.

Les troupes grecques ont remporté de nombreuses victoires.

## L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT AUX ÉTATS-UNIS

Paris, 29 juin. — L'élection du président aux États-Unis a eu lieu.

Le candidat démocrate a remporté la victoire.

## CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 juin. — Le conseil de cabinet a eu lieu.

Les ministres ont discuté les affaires courantes.

## LA RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE des Régions libérées

Paris, 29 juin. — On a distribué aujourdhui, à la Chambre, le rapport de M. Flandrin sur la réorganisation administrative des régions libérées.

Le rapport expose les mesures prises pour la réorganisation administrative des régions libérées.

## LE BUDGET DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 29 juin. — Le budget des régions libérées a été discuté à la Chambre.

M. Flandrin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des régions libérées.

## LE BUDGET DES COLONIES

Paris, 29 juin. — Le budget des colonies a été discuté à la Chambre.

M. Flandrin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des colonies.

## LA RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE des Régions libérées

Paris, 29 juin. — On a distribué aujourdhui, à la Chambre, le rapport de M. Flandrin sur la réorganisation administrative des régions libérées.

Le rapport expose les mesures prises pour la réorganisation administrative des régions libérées.

## LE BUDGET DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 29 juin. — Le budget des régions libérées a été discuté à la Chambre.

M. Flandrin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des régions libérées.

## LE BUDGET DES COLONIES

Paris, 29 juin. — Le budget des colonies a été discuté à la Chambre.

M. Flandrin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des colonies.

## LA RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE des Régions libérées

Paris, 29 juin. — On a distribué aujourdhui, à la Chambre, le rapport de M. Flandrin sur la réorganisation administrative des régions libérées.

Le rapport expose les mesures prises pour la réorganisation administrative des régions libérées.

## LE BUDGET DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 29 juin. — Le budget des régions libérées a été discuté à la Chambre.

M. Flandrin, député des Vosges, a présenté un amendement au budget des régions libérées.

# DERNIÈRE HEURE

## Un écho des manifestations des 19 et 20 juin en l'honneur des Régions libérées

Paris, 29 juin. — M. Poincaré, élu récemment président de l'Union des grandes Associations Françaises pour l'essor national, a été reçu, cet après-midi, par les membres du Comité directeur. Assistent à cette réunion le président des précédents Comités nationaux, M. L. de la Motte, et M. L. de la Motte.

M. Terray, secrétaire général, a fait un exposé des résultats obtenus à la suite des manifestations organisées les 19 et 20 juin dernier dans toute la France en l'honneur des régions libérées. Ces résultats, d'après les rapports parvenus jusqu'ici, sont très satisfaisants et il faut reconnaître la cause de ces succès obtenu dans toutes les tentatives entreprises ont échoué.

C'est, a dit M. Terray, que l'objet des manifestations dont l'Union avait pris l'initiative était très précis; il a été en effet de donner une impulsion dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne qui était non seulement consacré à la manifestation, mais encore à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de la Sorbonne. Ainsi les initiatives départementales ont servi.

Un rapport de M. Hériot, maire de Lyon a été lu ensuite; il relate ce que Lyon a fait pour l'essor de Saint-Quentin, les deux villes jumelles par cette ville. Des chiffres sont donnés sur les résultats obtenus dans ce pays, notamment pour les régions libérées de Lens et de Saint-Quentin.

## Les avancées des communes aux petits propriétaires

Paris, 29 juin. — M. René Lefebvre, député, a demandé au ministre des finances si les communes qui, pendant la guerre, ont fait des avances aux petits propriétaires, ont le droit de réclamer des intérêts pendant la période des hostilités.

M. René Lefebvre, député, a demandé au ministre des finances si les communes qui, pendant la guerre, ont fait des avances aux petits propriétaires, ont le droit de réclamer des intérêts pendant la période des hostilités.

## Le prix de la « Ligue du Souvenir » pour le « Martyre de Lens »

Paris, 29 juin. — La Ligue du Souvenir, fondée pendant la guerre par M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, et par les maires de Nancy et de Lunéville, a décidé de décerner, chaque année, un prix de 1.500 fr. à l'œuvre récente littéraire, artistique ou de propagande la plus propre à entretenir le

## Le Congrès des Mineurs de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 29 juin. — La séance plénière du Congrès de la Fédération des travailleurs du sous-sol, s'est tenue, ce matin, sous la présidence de M. Prot (Saône-et-Loire).

M. Havens, du Pas-de-Calais, a donné lecture d'un rapport demandant l'extension du Congrès de la Fédération des travailleurs du sous-sol, s'est tenue, ce matin, sous la présidence de M. Prot (Saône-et-Loire).

## Le Tour de France cycliste

Paris, 29 juin. — Le Tour de France cycliste a été annoncé pour le mois de juillet.

Le départ aura lieu à Paris le 1<sup>er</sup> juillet.

## Le Prix du Sucre

Paris, 29 juin. — Le « Journal Officiel » a publié mercredi un décret portant fixation du prix du sucre.

Le prix du sucre est fixé à 1.500 francs par tonne.